

Compte-rendu du comité de pilotage NATURA 2000 du 12 novembre 2018

Le 12 novembre 2018, à 10h00, s'est tenu à Braud et St Louis le Comité de Pilotage pour les 2 sites NATURA 2000 « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » et « Marais du Blayais ». L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Bilan Natura 2000 sur la période 2011-2017 et avancées 2018
- Validation du bilan et de la feuille de route pour la suite de l'animation

Etaient présents : Joël CARRE (Mairie de Coux), Eric PAGE (Mairie de Saint Girons d'Aiguevives), Robert CHEF (Mairie de Soumeras), Didier PIEFORT (Mairie de Montendre), Benjamin HUREL (Communauté de Communes de Blaye), Guéric GABRIEL (Communauté de Communes de l'Estuaire), Raymond RODRIGUEZ (Communauté de Communes de Blaye), Eve LALANDE (Communauté de Communes de l'Estuaire), Bernard GRENIER (Mairie d'Anglade), Pauline HERAUD (Chambre d'Agriculture de Gironde), Yves AMANIOU (Mairie de Montlieu-La-Garde), Gwenaël POURCEL (Fédération des Chasseurs de Charente-Maritime), Loïc De Maisonneuve (Département Gironde), Leïla RENON (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique), Thomas MOLLET (Sous-préfecture de Blaye), Bernard MAINDRON (Communauté de Communes de la Haute Saintonge), Michaël TOURNEUR (Communauté de Communes Latitude Nord Gironde), Baptiste LONDEIX (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary), Jean Pierre BAUDET (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), Didier LOCHET (Mairie de Saint Palais), Yves DOUMAIN (Association Syndicale Autorisée du Marais de la Vergne), Jacques Eloi DUFFAU (SEPANSO), Jean Michel RIGAL (Mairie de Braud et Saint Louis), Bernard BAILAN (Mairie d'Eyrans), Philippe LABRIEUX (Mairie de Marcillac), Gérard CARREAU (Mairie de Blaye), Pascal RIVEAU (Mairie de Saint Androny ; Association Syndicale autorisée du Petit Marais de Blaye), Emmanuel ROBIN (Fédération des Chasseurs de Gironde), Guy PAILLE (Mairie de Marcillac), Jacky JONCHERE (Fédération des Chasseurs de Gironde), Pierre-Guy BEYRAUD (EDF - CNPE du Blayais), René BOUSSIRON (Mairie de Berson), Dominique PEYNAUD (Mairie de Saugon), Gilles GAUTIER (Mairie de Saint Paul), Daniel BAYARD (AAPPMA du Goujon Saint Aubinois), Michel SCHILLI (AAPPMA du Goujon Saint Aubinois), Henri DURET (Mairie de Boisredon), Serge JOURDAIN (Mairie de Chamouillac), Jacky BERTRAND (Mairie de Salignac de Mirambeau), Pierre ARTHAUD (Mairie de Courpignac), Stéphane RAYMOND (Association Syndicale Autorisée du Marais de Saint Louis Saint Simon), Bernard BROQUAIRE (Mairie d'Etauliers), Nicolas DOLIDON (DDTM Gironde), Camille MEUNIER (DDTM Gironde), Alexandre DUMAITRE (DREAL Nouvelle Aquitaine)

Journalistes présents : Philippe RUCELLE (Sud-Ouest), Anne-Marie CHIROL (Haute Gironde)

Excusés : Eric OUVRARD (DRAAF Nouvelle Aquitaine), Pierre VILLAR (Mairie de Cartelègue), Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Grand Port Maritime de Bordeaux, Sylvain BROGNIEZ (Département Gironde), Magali CRESTE (Département Gironde), Sylvain CARDONNEL (Département Gironde), Gilles BRICHET (Fédération de Charente-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique), Fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde, Jérôme AYMARD (Sous-préfet de Jonzac), Séverin BURESI (EDF - CNPE du Blayais), Lydia HERAUD (Région Nouvelle Aquitaine), Alain ROUSSET (Région nouvelle Aquitaine), Mélanie CHRETIEN (Agence de l'Eau Adour Garonne), Julien GARDAIX (DDTM Gironde), Guillaume MALFAIT (DDTM Charente-Maritime), Nicolas VALY (CEN Aquitaine), Jean-Luc GLEYZE (Département Gironde), Pierre ETCHESSAHAR (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)



Président du COPIL : M. Philippe Plisson

Contact : Gauthier Watelle (chargé de mission Natura 2000) - 05 57 42 61 99

Le Comité de Pilotage a été introduit par son président, Philippe Plisson. Le chargé de mission Natura 2000, Gauthier Watelle, a ensuite présenté le bilan de l'animation puis le prévisionnel.

● Présentation du bilan de l'animation Natura 2000

L'animateur Natura 2000, Gauthier Watelle, après un bref rappel des fondements de la démarche, a présenté les résultats de la période 2011-2018 sur les sites Natura 2000 au travers des outils suivants :

- Les chartes : reconnaissance symbolique de l'Etat pour de bonnes pratiques
- Les contrats : financements à destination des propriétaires et gestionnaires
- Les MAEC : financements à destination des agriculteurs

Les montants des subventions perçues dans ce cadre ont été rappelés, ainsi que les superficies concernées :

| | Chartes | Contrats Natura 2000 | MAEC |
|------------------------|--------------|----------------------|----------------|
| Surfaces concernées | 324 hectares | 94 hectares | 1 450 hectares |
| Subventions mobilisées | X | 180 000 € | 1 280 000 € |

L'assistance de la CCE, auprès d'un agriculteur du territoire, dans sa réponse à l'Appel à Projet Régional « Investissements Agro-Ecologiques », a été détaillée. Une mise en défend des berges d'un cours d'eau et l'installation d'un système d'abreuvoirs sont prévus, pour un financement de 8 500 €.

Le dispositif des évaluations d'incidence a ensuite été présenté. Puis l'importance d'une synergie avec les différentes politiques publiques a été rappelée. Dans ce cadre, Nicolas DOLIDON, de la DDTM Gironde, est intervenue afin de rappeler le rôle de l'animateur, notamment dans le cadre des évaluations d'incidence.

Un rappel des actions de communication a suivi : une exposition sur la démarche a notamment été réalisée sous forme de 5 kakémonos. Cette dernière est disponible sur simple demande auprès de l'animateur Natura 2000. Un focus a permis de dresser le bilan d'un projet participatif avec les enseignants du CFM/CFA de Reignac/Pugnac, visant la sensibilisation des élèves à la thématique « chiroptères », notamment au travers de constructions collectives de gîtes à chauves-souris et de leur installation chez un viticulteur du territoire.

L'avancée sur l'aménagement des ouvrages de franchissement pour l'enjeu petite faune (loutre, vison, etc.) a été présentée : 9 ouvrages (ponts) seront aménagés en 2019 par le département Gironde, grâce à un financement de 53 000 €.



● Feuille de route pour la suite de l'animation

Le prévisionnel des mois à venir a suivi :

- Poursuite de la contractualisation des MAEC
- Poursuite de la contractualisation des Contrats Natura 2000
- Poursuite des efforts de communication, information et sensibilisation
- Poursuite des efforts de stratégie foncière (ENS, évaluations d'incidence)

● Une espèce « re-découverte »

Le COPIL est informé que la Noctuelle *Protarchanara brevilinea* (papillon nocturne inféodé aux roselières et considéré comme éteint) a été re-découverte en 2018 sur le site de Terres d'Oiseaux, dans l'emprise du site Natura 2000, par Jérôme BARBUT et Antoine LEVEQUE, du Museum National d'Histoire Naturelle.

Alexandre DUMAITRE, de la DREAL Nouvelle Aquitaine, sur accord du Comité de pilotage, propose d'inscrire cette espèce au Formulaire Standard de Données (FSD), formulaire constituant la fiche d'identité des sites Natura 2000.

● Validation

Les points suivants ont été soumis à validation par le Comité de Pilotage :

- Le bilan 2011-2017 et avancées 2018
- Le prévisionnel global
- L'inscription de la Noctuelle *Protarchanara brevilinea* au FSD

Ces propositions sont validées par les membres du COPIL à l'unanimité. Aucune abstention n'est constatée. M. Philippe PLISSON conclue en indiquant qu'il s'agit là d'un bilan clair, et qu'il est nécessaire de poursuivre en ce sens.

Braud et Saint Louis, le 14 janvier 2019

Le Président de la Communauté de Communes de l'Estuaire,



Philippe PLISSON

● Observations

1/ Emmanuel ROBIN, de la Fédération de Chasse de Gironde, interroge l'Etat concernant le projet éolien étudié par EDF sur les marais du Blayais. Nicolas DOLIDON, de la DDTM Gironde, répond que deux réunions ont déjà eu lieu entre EDF Energies Nouvelles et les services instructeurs. A cette occasion, la DDTM a exposé au porteur de projet les enjeux du site considéré. Alexandre DUMAITRE, de la DREAL Nouvelle Aquitaine, complète et indique qu'aucun dossier complet n'a à ce jour été déposé. En cas de dépôt de dossier, une évaluation d'incidences devra démontrer l'absence d'impacts significatifs sur les habitats et espèces Natura 2000. Emmanuel ROBIN estime que ce projet n'apparaît pas compatible au regard des enjeux Natura 2000. Alexandre DUMAITRE ajoute que, même si le projet ne paraît effectivement pas compatible, le porteur de projet reste en droit de déposer un dossier. Emmanuel ROBIN souhaite savoir si le chargé de mission Natura 2000 a, dans ce cadre, été sollicité par EDF Energies Nouvelles. Ce dernier répond par l'affirmative. Leïla RENON, de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, souhaite savoir s'il y a des liens entre la DDTM Gironde et la DDTM Charente-Maritime, sur ce sujet. Nicolas DOLIDON répond qu'il y a des échanges sur ce sujet dans le cadre des SCOT. Philippe PLISSON, président de la Communauté de Communes de l'Estuaire, souhaite rencontrer l'Etat, pour soulever la problématique de la Loi Littorale vis-à-vis de ce projet, et recueillir l'avis général de l'Etat. Il ajoute que les enjeux d'énergies renouvelables ne doivent pas être occultés. Nicolas DOLIDON termine en indiquant que ce sera au préfet de faire la synthèse des enjeux, et conclue en précisant que les cartes du potentiel éolien sur la façade atlantique révèlent qu'il pourrait y avoir d'autres sites pertinents sans enjeux naturels aussi sensibles.

2/ Jacques Eloi DUFFAU, de la SEPANSO, souhaite savoir s'il existe un lieu d'écoute permettant éventuellement au public, aux associations ou autres, d'acquérir des parcelles dans un objectif de préservation environnementale. Nicolas DOLIDON répond que deux outils pourraient être sollicités dans ce cadre :

- L'Obligation Réelle Environnementale¹ (ORE)
- La politique départementale « Espaces Naturels Sensibles »

Alain RENARD précise par ailleurs que les associations peuvent s'investir au titre des Espaces Naturels Sensibles, sans avoir la propriété, par convention de gestion. Jacky JONCHERE rappelle que la Fédération de Chasse de Gironde mène également une politique d'acquisition foncière, visant la préservation d'espaces naturels. Cette politique aura permis d'acquérir 1 000 hectares en Gironde.

3/ Emmanuel ROBIN souhaite avoir confirmation qu'un financement A'LIENOR est bien envisageable sur le territoire du Blayais, dans le cadre de l'aménagement des ouvrages de franchissement sous ponts départementaux. Alexandre DUMAITRE confirme la chose : un reliquat de crédit serait disponible pour cibler des espèces qui auraient été impactées par la construction de l'A65, y compris hors du périmètre initial dédié.

¹ Plus d'information sur l'ORE au lien : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/obligation-reelle-environnementale>



● Ressources disponibles

Les documents suivant sont disponibles sur le site internet de la CCE à l'adresse suivante : <http://www.cc-estuaire.fr/preserver-l-environnement/1110-natura-2000.html>

- 2017 - Bilan de l'animation Natura 2000
- Cahiers des charges MAEC
- Présentation du Comité de Pilotage 2018
- Compte-rendu du Comité de Pilotage 2018

L'intégralité de la présentation commentée par le chargé de mission, Gauthier Watelle, à l'occasion du Comité de Pilotage est jointe à ce compte-rendu, accompagnée de la présentation de Nicolas DOLIDON (DDTM Gironde).

